

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**C.C.T.P.**

**LOT MACONNERIE-VRD-CHARPENTE-COUVERTURE-ETANCHEITE**

**ACCORD CADRES A BONS DE COMMANDE**

**Travaux d’entretien, réparation et rénovation des locaux et des bâtiments**

**HOPITAL RENEE SABRAN**

Marché public de travaux

**Sommaire**

ARTICLE I - OBJET DU DOCUMENT 3

ARTICLE II - NORMES ET REGLEMENTATION 3

ARTICLE III - CONNAISSANCE DES LIEUX 4

ARTICLE IV - BASES DE CALCULS 4

ARTICLE V - PLANS et DOCUMENTS EXE A FOURNIR 4

ARTICLE VI - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES 4

ARTICLE VII - CONTROLE, ESSAI ET MISE EN SERVICE 5

ARTICLE VIII - DOE 5

# OBJET DU DOCUMENT

Ce document constitue le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les prestations de travaux relatives au lot MACONNERIE-VRD-CHARPENTE-COUVERTURE-ETANCHEITE

# NORMES ET REGLEMENTATION

Les normes et textes officiels applicables au présent lot sont les suivants :

* - D.T.U. 20.1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – parois et murs
* - D.T.U. 26.2 Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
* - D.T.U. 52.1 Revêtements de sols scellés
* -D.T.U. 55 Revêtements muraux scellés
* -DTU n°12 Travaux de terrassements pour le bâtiment : Cahier des Charges et Cahier  
  des Clauses Spéciales.
* -DTU n°13-1 Travaux de fondations superficielles : Cahier des Charges et Cahier des Clauses Spéciales et Règles de Calcul.
* -DTU n°20 Cahier des Charges applicable aux travaux de maçonnerie, béton armé, plâtrerie et ses additifs.
* -DTU n°20-11 Parois et murs en maçonnerie : Mémento et Règles de calcul   
  simplifiées pour la conception des ouvrages et additif n°1.
* -DTU n°20-12 Conception du Gros Œuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir  
  un revêtement d’étanchéité et ses additifs.
* -DTU n°21-3 prescriptions techniques relatives aux dalles et volées d’escaliers préfabriqués, en béton armé simplement posés sur des appuis sensiblement horizontaux.
* -DTU n°21-4 Prescriptions techniques concernant l’utilisation de chlorure de calcium et  
  des adjuvants contenant des chlorures dans la confection de coulis, mortiers et bétons.
* -DTU n°23-1 Travaux de parois et murs en béton banché : Cahier des Charges, Règles  
  de Calcul et Mémento pour la conception des ouvrages.
* -DTU n°26-1 Travaux d’induits aux mortiers de liants hydrauliques : Cahier des Charges et Cahier des Clauses Spéciales.
* -Règles techniques de conception et de calcul des ouvrages et constructions en béton armé, suivant la méthode des états limites, dites Règles BAEL 91.
* -Règles de calcul des constructions en acier, dites Règles CM 66.
* -Règles de calcul des déperditions de base des bâtiments.
* -Règles définissant les effets de la Neige et du Vent sur les constructions
* -La méthode de prévision par le calcul du comportement au feu des structures en béton
* -Les règles parasismiques PS 92
* -Les règles de sécurité contre l’incendie des ERP
* -Règles d’homologation définissant l’utilisation des fers à béton crénelés et lisses
* -Pour les planchers préfabriqués, le CPT PLANCHER Titres I et III, édité par le CSTB,  
  norme NFP 06001, en rapport avec les surcharges préconisées
* - D.T.U. 52.1 Revêtements de sols scellés
* - DTU 26.2 - Chapes & dalles à base de liants hydrauliques,
* - cahiers du CSTB n°2030 d’octobre 1985, n° 2624 et 2625 de décembre 1992
* - normes NF-P 15.101 à 15.462 : liants hydrauliques
* - normes DIN 51 097 et DIN 18 025
* - directive CE sur les produits de construction 89/106/CEE modifiée par la directive 93/48/CEE concernant l’exigence des sols à caractéristiques antidérapantes
* - GS 12 : Revêtements de sol - Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux
* -guides techniques pour la réalisation des remblais et des couches de forme édités par le SETRA, LCPC
* - règles sanitaires et de voirie du département et de la ville du lieu de construction
* - fascicule 71 pour la réalisation des réseaux d’eau potable
* - instruction interministérielle sur la signalisation routière
* DTU 43 : étanchéité des toitures
* DTU 40.14 – [Couverture en bardeaux bitumés](http://track.effiliation.com/servlet/effi.redir?id_compteur=11041956&url=http%3A%2F%2Fwww.boutique.afnor.org%2FtechRedirAff.aspx%3F%26page%3Dnotice%26btq%3DNRM%26dossier%3DFA118808%26lang%3DFrench)
* DTU 40.41 – [Couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en zinc](http://track.effiliation.com/servlet/effi.redir?id_compteur=11041956&url=http%3A%2F%2Fwww.boutique.afnor.org%2FNEL5DetailNormeEnLigne.aspx%3FCLE_ART%3DFA131381%26nivCtx%3DNELZNELZ1A10A101A107%26aff%3D261%26ts%3D1204891)
* DTU 40.44 – [Couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en acier inoxydable étamé](http://track.effiliation.com/servlet/effi.redir?id_compteur=11041956&url=http%3A%2F%2Fwww.boutique.afnor.org%2FNEL5DetailNormeEnLigne.aspx%3F%26nivCtx%3DNELZNELZ1A10A101A107%26aff%3D261%26ts%3D1673059%26CLE_ART%3DFA131981)
* DTU 40.45 – [Couverture par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en cuivre](http://track.effiliation.com/servlet/effi.redir?id_compteur=11041956&url=http%3A%2F%2Fwww.boutique.afnor.org%2FNEL5DetailNormeEnLigne.aspx%3F%26nivCtx%3DNELZNELZ1A10A101A107%26aff%3D261%26ts%3D642492%26CLE_ART%3DFA052549)
* Cahier des charges de l'Office des Asphaltes (Office des Asphaltes).
* Cahiers du CSTB n° 2358 et 2433 : Classement F.I.T.
* Cahier du CSTB n° 3229 Annexe 4 B

Cette liste est donnée à titre indicatif, elle est non exhaustive.

# CONNAISSANCE DES LIEUX

Le titulaire aura pris connaissance des lieux et contraintes de chantier conformément au CCTC.

# BASES DE CALCULS

Sans objet

# PLANS et DOCUMENTS EXE A FOURNIR

Voir CCTC

# PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les prescriptions sont détaillées dans le Bordereau de Prix Unitaires.

# CONTROLE, ESSAI ET MISE EN SERVICE

Le contrôle visuel de la bonne exécution des travaux devra être fait avec le chargé d’opération.

# DOE

Voir CCTC